

SCHEMA DIRECTEUR DE SUIVI DES ACTIONS DE LA STRATEGIE TERRITORIALE DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

CLSPD PLENIER

Présidence : Maire de Moissac

Membres de droit : Préfet - Sous-Préfet, Procureure de la République du TGI de Montauban

Fréquence de réunion : 1 fois/an minimum

Modalités de fonctionnement et composition : cf règlement intérieur

Rôle

- Définition des objectifs communs
- Validation du bilan annuel de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la délinquance.

Le Maire

« Animateur » du CLSPD

Rôle :

- Impulsion de la dynamique partenariale
- Coordonnateur de la politique de prévention de la délinquance sur le territoire intercommunal (loi du 5 mars 2007)

Comité de suivi

Présidence : Maire de Moissac

Membres de droit : Sous-Préfète, Procureur de la République du TGI de Montauban

Fréquence de réunion : 2 fois/an minimum

Modalités de fonctionnement et composition : cf règlement intérieur

Rôle

- Suivi opérationnel des groupes de travail
- Validation et arbitrage des travaux
- Validation des projets soumis au FIPD

Effectuer le pilotage de la formation plénière et des différents groupes de travail et d'échange d'informations à vocation territoriale ou thématique,

Proposer des orientations et des diagnostics, Evoquer des événements particuliers ou urgents.

**GRUPE THEMATIQUE
VIOLENCES INTRAFAMILIALES**

Rôle : mise en œuvre des actions de la STSPD

Référent :

Fréquence de réunion : 1 fois/mois

Modalités de fonctionnement et de composition : cf règlement intérieur.

**GRUPE THEMATIQUE
PREVENTION JEUNESSE**

Rôle : mise en œuvre des actions de la STSPD

Référent :

Fréquence de réunion : 1 fois/mois

Modalités de fonctionnement et de composition : cf règlement intérieur.

**GRUPE THEMATIQUE
INCIVILITES**

Rôle : mise en œuvre des actions de la STSPD

Référent :

Fréquence de réunion : 1 fois/mois

Modalités de fonctionnement et de composition : cf. règlement intérieur.

- Coordonner les actions relatives à la prévention de la délinquance et la sécurité sur le territoire de Moissac
- Recenser et évaluer les besoins des différents publics, répondre à ces besoins
- Développer des projets de coordination
- Aboutir à un plan de prévention

COORDONNATRICE CLSPD

Rattachement hiérarchique :
Maire de Moissac

Rôle :

- Animation des groupes de travail
- Secrétariat du CLSPD
- Expertise de connaissances et de terrain auprès des membres du CLSPD

Coordonner la mise en œuvre du projet territorial de prévention et de sécurité sur le territoire de la commune sous l'autorité du CLSPD.

Mettre en œuvre et développer la politique sociale en matière de prévention de la délinquance.

